

Restaurant scolaire :

Inscriptions : - le jeudi de la semaine précédente dernier délai sans majoration
- au plus tard la veille avec majoration = 6.50 € le repas
(pas d'inscription possible le jour-même)

Annulations : - en cas de maladie (absence de l'école) le jour-même avant 8h30
(bien préciser le motif sinon prix du repas facturé selon le QF).
- pour autre motif, annulation la veille (sinon prix du repas facturé selon le QF)

Garderie maternelle soir / Accueil élémentaire soir

Inscriptions : - le jeudi de la semaine précédente dernier délai sans majoration
- au plus tard le jour-même avant 12 h avec majoration (+ 2,50 €)

Annulations : - au plus tard le jour-même avant 12 h (sinon facturation amplitude horaire maximum selon le QF)

Garderie maternelle matin / Accueil élémentaire matin

Inscriptions : - le jeudi de la semaine précédente dernier délai sans majoration
- au plus tard la veille avec majoration (+ 2,50 €)

Annulations : - au plus tard le jour-même avant 9 h (sinon facturation amplitude horaire maximum selon le QF)

Etude surveillée

Inscriptions : à l'année (pas de possibilité d'inscrire ponctuellement)

Annulations : le jour-même avant 12 h (absence facturée = prix de la séance - sauf en cas de maladie et donc d'absence de l'école)

AUCUNE MODIFICATION DONNÉE À L'ENSEIGNANT OU AUX AGENTS PÉRISCOLAIRES NE SERA PRISE EN COMPTE.

Séances d'APC (soutien) ou périscolaire sportif : les inscriptions de garderie et d'étude s'annulent automatiquement.

En cas de sortie scolaire (de 8h30 à 16h), les inscriptions de cantine s'annulent automatiquement (pas celles de garderie ou d'étude).

En cas d'enseignant absent et non remplacé, toutes les inscriptions aux différents services s'annulent automatiquement si l'enfant n'est pas présent à l'école.

Coordonnées service périscolaire : 04.50.22.61.11 (ligne directe avec répondeur) ou asmius@epagny74.fr

FACTURATION

Les factures sont mensuelles et à terme échu. Elles sont à payer le 25 du mois.

Mode de règlement :

- chèque à l'ordre du « SERVICE PÉRISCOLAIRE EPAGNY », **attention ni agrafe, ni ruban adhésif sur le chèque**
- carte bancaire par le biais du portail famille,
- prélèvement automatique (contacter le service périscolaire pour la mise en place)
- CESU uniquement pour la garderie des enfants.

Facture :

Afin de réduire notre impact sur l'environnement, nous vous proposons de ne plus vous envoyer vos factures en format papier, celles-ci étant disponibles et archivées en format PDF sur votre portail famille. Un simple mail vous prévient de l'arrivée de votre facture sur votre portail, il est donc important de bien renseigner votre mail dans la fiche d'inscription. Inutile alors de l'imprimer puisque le coupon en bas de la facture n'est pas à joindre à votre règlement.

Si vous souhaitez recevoir votre facture en format papier, merci de remplir et de nous retourner le coupon ci-dessous. Sans réponse de votre part, vous ne recevrez pas vos factures en format papier.



COUPON À RETOURNER À LA MAIRIE

SERVICES PÉRISCOLAIRES - Groupe scolaire Epagny

NOM et Prénom(s) du (des) enfants :

.....

Je souhaite recevoir mes factures périscolaires en format papier